

A l'attention des directeurs et des enseignants des écoles accueillant des professeurs stagiaires

Des informations concernant les professeurs des écoles stagiaires (T0) en poste à temps complet 100% en classe

Le professeur stagiaire (T0) a réussi le concours de professeur des écoles.

Il est fonctionnaire stagiaire. Il exerce à temps plein, car déjà titulaire d'un master MEEF (*Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation*).

Il est responsable d'une classe. Enseignant de l'école, il est présenté comme tel, il fait donc partie de la liste de diffusions des informations, il possède une clé de l'école, un code photocopieur... Il a accès aux diverses ressources de l'école. Il participe aux différents services (accueil, surveillance des récréations), aux réunions de classe et diverses rencontres avec les parents.

Le service des enseignants-stagiaires

Il bénéficiera de 10 à 13 journées de formation au cours de cette année scolaire.

Ces temps de formation, animés par des PEMF, CPC et IEN auront lieu des mercredis.

Aussi son service sera allégé des temps d'animations pédagogiques.

Des indications précises seront données à la rentrée.

L'accompagnement et le suivi du professeur stagiaire

Le professeur stagiaire bénéficie tout au long de cette année de formation de l'aide de ses tuteurs : un maître formateur (PEMF) et d'un conseiller pédagogique de circonscription CPC. Il s'agit d'un accompagnement à distance par mail et en présentiel par le biais de rencontres. 3 visites sont prévues en classe.

Des visites supplémentaires seront possibles dans le cadre d'un Dispositif d'Accompagnement Complémentaire (DAC). Ce dernier sera élaboré avec les équipes de circonscription, avec intervention possible des CPC.

L'équipe enseignante contribue également à la professionnalisation du professeur stagiaire par l'accueil que vous lui réservez, par une organisation de l'école concertée et explicitée et par des réponses ponctuelles que vous pouvez apporter en complément des conseils des tuteurs. Cette aide en contexte est précieuse pour un débutant.

La prise de fonction, la rentrée

Deux journées de formation et d'aide à la prise de fonction sont organisées par la DSDEN 70 et l'INSPE le lundi 29 et mardi 30 août.

Il rejoint son école d'affectation le jour de la prérentrée des enseignants: le mercredi 31 août.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez joindre :

• Carole Ivance Martin, PEMF, Chargée de mission formation continue :
03 84 78 63 09 / carole.ivance@ac-besancon.fr

• En cas de difficultés particulières, l'équipe de circonscription est également disponible.

Une rubrique : [PROFESSEUR STAGIAIRE](#) est disponible sur le site CIRCO 70